# Le réseau des Écoles de cadres de la jeunesse à l'épreuve de la ligne de démarcation (1940-1944)

*par Mathias Gardet, historien, PR en sciences de l'éducation, université de Paris 8*

Contribution au colloque organisé en 2003
par le Pôle des archives des associations de jeunesse et d'éducation populaire
publiée en partie dans *Cadres de jeunesse et d'éducation populaire : 1918-1971*, Paris, La Documentation française, juin 2010, p. 85-96

Travailler sur la période de la seconde guerre en s'attachant à l'organisation sociale, administrative et politique et non pas seulement à la dimension mondiale du conflit pose encore à l'historien un certain nombre de problèmes. Nous nous retrouvons toujours confrontés à des empêchements, à des mythes qui font figure d'intouchables, à la volonté de dédouanement de nombre d'écrits et de témoignages des acteurs de l'époque, qui provoquent des fixations et des distorsions. Nous sommes prisonniers de la force de certaines images qui *a fortiori* ont fini par prendre le pas sur la réalité. Pensons seulement à l'excellente série d'émissions de la télévision anglaise diffusée en France sur TF1 et intitulée « la guerre en couleurs », dont le titre original était en fait « Les couleurs de la guerre » (*The colors of war*)[1]. Ce programme était né du désir de renouveler le stock d'images de la guerre en faisant appel aux films amateurs. Or, cet appel avait rencontré non seulement un grand nombre de réponses, provoquant un afflux de pellicules, mais aussi avait apporté une nouveauté de taille - par rapport aux clichés connus de la seconde guerre - un grand nombre des films envoyés étant en couleurs. La découverte de ces nouvelles images et la surprise que suscite leur visionnage montrent que notre imaginaire collectif sur cette période avait fini par être teinté en noir et blanc[2].

Par ailleurs, nous sommes tous influencés par un certain nombre de prudences idiomatiques, que nous fassions ou non partie des générations qui ont vécu la guerre. Certains mots étant des déclencheurs de sentiments passionnés et incontrôlés, l'historien lui-même se retrouve à éviter tous les dérivés du mot "collaboration", quand il ne parle pas de la "Collaboration" avec un grand "C" (pour lui préférer prudemment "coopération") ou bien les mots "corporation", voire même "corps", pour ne pas réveiller ses dérives "corporatistes" et entrer de plain-pied dans le débat. A l'inverse, il est presque obligé d'utiliser le mot "Résistance" ou de rappeler le parcours résistant de certains acteurs évoqués sur cette période, même s'il n'y pas forcément de rapport avec le sujet traité, comme pour se mettre des gardes-fous ou se faire pardonner de s'aventurer dans cette histoire.

1. Voir en particulier les 3 DVD du réalisateur René-Jean Bouyer, *La guerre en couleurs*, Paris TF1 vidéo, 2001.

2. Les éditions Larousse avaient déjà publié un ouvrage de photos, réunies et commentées par Philippe Masson et intitulé *La seconde guerre mondiale en couleurs. Un grand reportage photographique*, (Paris, 1984, 327 p.), qui pointait dans son avant-propos l'originalité de cette démarche : « Cette documentation retient l'attention pas sa richesse – près de 650 documents – et surtout par un caractère exceptionnel : l'emploi exclusif de photographies en couleurs d'époque. Le fait mérite d'autant plus d'être remarqué que cette technique n'en est alors qu'à ses débuts, même si les Allemands, à la veille même du conflit, ont joué le rôle de pionniers en la matière ».

Nous observons de plus un certain nombre de brouillages géographiques. La focalisation sur Vichy en est un exemple, cela a d'ailleurs provoqué ces dernières années la grogne de ses habitants qui se plaignent de l'utilisation et de l'assimilation abusives du nom de leur ville avec le régime qui se met en place à partir de 1940. En 2003 par exemple, Gérard Charasse, député de l'Allier, dépose un projet de loi à l'Assemblée nationale « visant à substituer, dans les communications publiques invoquant la période de l'État français, aux références à la ville de Vichy, l'appellation "dictature de Pétain" » :

> *« Depuis plus de cinquante années, diverses appellations utilisant le nom de la ville de Vichy servent à désigner le régime de l'État français né du vote du 10 juillet 1940. Tandis que, d'année en année, l'opposition des quatre-vingts parlementaires ayant voulu défendre la République reçoit un hommage grandissant, l'utilisation du nom de la ville de Vichy dans un sens négatif s'étend, allant jusqu'à prendre des formes substantivées censées désigner la trahison ou l'esprit de capitulation. Or, après l'appel du 18 juin du général de Gaulle, cette ville a accueilli le deuxième acte de résistance : celui des quatre-vingts parlementaires qui ont refusé d'installer un régime d'exception et xénophobe. Afin que ce second événement prenne le pas dans l'expression, comme il l'a pris dans l'Histoire, sur la seule installation du régime de l'État français à Vichy, il convient d'inciter, dans les textes d'origine privée, et d'obliger, dans les textes officiels, la substitution d'une dénomination de nature à rappeler le mode d'avènement de ce régime et son caractère autocratique à celles se référant à la ville de Vichy. Les travaux menés depuis plusieurs années par le Comité en l'honneur des quatre-vingts parlementaires du 10 juillet 1940, avec des historiens, des parlementaires et des citoyens, a permis de proposer l'appellation "dictature de Pétain" »*[3].

Cette anecdote prouve combien l'appel aux historiens de cette période est lié à des enjeux stratégiques, voire politiques[4], et pose des problèmes de visualisation du territoire de l'État français. L'image d'Épinal du gouvernement de Pétain installé dans les hôtels somptueux de la ville d'eau empêche d'en bien saisir l'organigramme et le fonctionnement. Étant donné la taille et les services offerts par la ville de Vichy, un certain nombre d'administrations s'étaient plutôt repliées sur la ville voisine de Clermont-Ferrand, qui proposait plus d'infrastructures.

Ce qui nous conduit naturellement au deuxième phénomène : celui de la fameuse Ligne de démarcation et du zonage de la France. Le récent livre d'Éric Alary[5], nous montre à quel point notre vision d'une France « coupée en deux » est encore aujourd'hui incomplète et fragmentée, liée uniquement à l'histoire héroïque ou tragique des passeurs et des trafics clandestins, occultant ses répercussions réelles sur l'organisation du pays. Le zonage beaucoup plus complexe qu'un simple partage entre le Nord et le Sud (avec ses zones interdites, ses zones côtières, zones réservées, zones annexées) se poursuit d'ailleurs au-delà de l'occupation de toute la France par les Allemands en novembre 1942.

Cette distorsion est d'autant plus forte que, même si cette frontière est physiquement très présente (avec des barrières, des postes de douanes, …), elle est rapidement gommée du vocabulaire et du discours des hommes au pouvoir et même de ceux en exil comme le général de Gaulle, qui ne l'évoquent jamais directement et continuent tous à parler au nom de la Nation dans ses anciens contours. Éric Alary parle même

3. Préambule à la proposition n° 729 enregistrée à la Présidence de l'Assemblée nationale le 26 mars 2003.

4. Le cas du procès Papon et l'appel aux historiens comme témoins en est encore une bonne illustration.

5. Éric Alary, *La ligne de démarcation*, Paris, Perrin, 2003, 429 p.

« d'opiniâtreté à nier l'évidence d'un obstacle majeur qu'est la ligne de démarcation »[6]. Cette occultation est rendue possible avec le redéploiement, souvent sous-estimé, de l'État français. Si de juin 1940 au printemps 1941, il est en effet possible de parler d'un repli des principales instances de l'État français en zone Sud, à partir de mars 1941 en revanche, on assiste au rapatriement progressif des ministères qui réinvestissent leurs locaux d'origine. Il y a ainsi un dédoublement des principales administrations du régime qui deviennent bicéphales avec un siège ou un service annexe à Vichy - ou notamment à Clermont-Ferrand - et une antenne ou le siège central à Paris. Des fonctionnaires étaient alors payés par Vichy, même s'ils avaient repris leur fonction à Paris. Éric Alary dans un chapitre intitulé « L'illusion de la souveraineté nationale »[7] rappelle que, si l'on peut parler de l'existence d'une double capitale, et malgré les nombreuses contraintes et entraves imposées par la Ligne de démarcation, le discours sur l'unité est dominant, les textes du gouvernement rappelant à maintes reprises que la souveraineté de l'État français s'étend sur l'ensemble du territoire national. Il n'a d'ailleurs jamais été question d'un visa pour voyager en France, mais d'un sauf-conduit, d'un laisser-passer, un *Ausweis*.

Nous pouvons enfin noter des déséquilibres encore forts dans l'historiographie, certains sujets étant plus traités que d'autres, d'autres entachés de conservatisme apparaissant comme de mauvais sujets d'histoire, d'autres encore semblant frappés de tabous.

La thèse d'histoire très rigoureuse soutenue en 1987 par Bernard Comte sur l'École nationale des cadres de la jeunesse a ainsi paradoxalement contribué à forger le mythe d'Uriage, d'autant qu'avant la publication définitive de ce travail, deux autres ouvrages étaient parus entre temps : l'un du journaliste Pierre Bitoun[8], l'autre d'Antoine Delestre[9], sociologue ; tous deux rassemblant de nombreux témoignages et documents d'archives sur cette expérience. Par ailleurs, les acteurs de cette période, membre de l'équipe dirigeante ou pédagogique de l'école, certains intellectuels de renom[10], ont beaucoup fait parler d'eux par la suite et ont eu tendance à rédiger leur mémoire ou à se prêter à l'exercice de mémoire, évoquant leur vécu au sein de l'école[11].

Si dans l'introduction de son ouvrage, paru en 1991, Bernard Comte s'attaque résolument aux préjugés et aux représentations parfois polémiques sur Uriage, il se retrouve à son tour pris dans la tourmente. Dans ses interventions postérieures, il est alors régulièrement interpellé sur la nature résistante ou collaborationniste de l'école ; question rendue inévitable par sa localisation : située en zone libre et donc sous la dépendance des services centraux de l'administration vichyssoise, mais aussi proche du Vercors et de son célèbre maquis, que certains de ses élèves et formateurs iront rejoindre après la fermeture de l'école en 1942[12].

L'identification faite *a posteriori* entre Bernard Comte et son objet d'études et les sympathies affichés par ce dernier dans l'introduction de son ouvrage pour les

6. *Ibid*, p. 219.

7. *Ibid*, pp. 219-249.

8 Pierre Bitoun, *Les hommes d'Uriage*, Paris, La découverte, 1988, 295 p.

9 Antoine Delestre, *Uriage, une communauté et une école dans la tourmente 1940-1945*, Presses universitaires de Nancy, 1989, 333 p.

10. La liste est longue et impressionnante : Hubert Beuve-Méry, Benigno Cacérès, Jean-Marie Domenach, Joffre Dumazedier, Gilbert Gadoffre, l'abbé René de Naurois…

11. Parmi tant d'autres : Paul-Henry Chombart de Lauwe, *Un anthropologue dans le siècle*, Paris, Éditions Descartes et Cie, 1995 ; ou plus récemment : Alessandro Giacone, *Paul Delouvrier, un demi-siècle au service de la France et de l'Europe*, Paris, Éditions Descartes & Cie, 2005.

12. Voir par exemple sa communication : « Uriage et la Résistance » dans Pierre Bolle (Sous la direction de), *Grenoble et le Vercors. De la Résistance à la Libération*, PUG, 2004 (actes du colloque tenu à Grenoble, les 21-22 novembre 1975).

acteurs de cette expérience[13] ont fini par occulter un autre aspect pourtant très important de son travail : l'inscription subtile et complexe de l'école d'Uriage dans les politiques déployées à cette époque par l'État français à l'égard de la jeunesse, en particulier avec la mise en place d'un nouvel organisme : le secrétariat général à la Jeunesse (SGJ) en juillet 1940.

Il est vrai que, s'attachant tout particulièrement à l'originalité du projet d'Uriage, le nombre de pages consacrées au SGJ et à ses autres réalisations est proportionnellement faible. De plus, tout en pointant rapidement l'existence d'autres écoles de cadres tant régionales que nationales, tant en zone libre qu'en zone occupée, Bernard Comte a tendance à minimiser la portée de ce réseau en insistant sur le disfonctionnement et la désorganisation des services de l'administration vichyssoise ; ce qui expliquerait en partie la grande marge de manœuvre laissée au général Dunoyer de Segonzac et à ses jeunes acolytes pour mener comme ils l'entendaient l'aventure d'Uriage.

Sans chercher aucunement à rouvrir la polémique sur la nature de cette école et encore moins à ternir l'action des hommes qui l'ont animée, il semble nécessaire de la resituer dans le cadre plus large des politiques à l'égard de la jeunesse durant cette époque. En effet face à la surabondance d'écrits et de témoignages sur l'école d'Uriage (démultipliés par le net : plus de 1310 références !), l'absence d'études sur les autres écoles est encore flagrante : aussi bien sur celles régionales ou celle nationale pour filles en zone libre[14], que sur leurs homologues en zone occupée.

Autant le château de la Faulconnière, puis de Bayard, sont aujourd'hui des lieux-phares bien ancrés dans la mémoire collective, autant ceux d'Écully, de Sillery, de Madrid, de Charaintru, et même en partie celui de Marly, sont oubliés. En 1978, Jean Jousselin, le fondateur et animateur de la première école de cadres en zone occupée, à Sillery près d'Épinay-sur-Orge, s'insurge contre cette amnésie :

> *« L'Institut National d'Éducation Populaire, qui occupe les locaux que dirigea Arfeux[15] à Marly, me demande de dire ce que fut la fondation des écoles de cadres car ils n'en ont aucune connaissance… Certains toutefois pensent que ce fut une entreprise de collaboration… et sont très surpris quand j'évoque ceux d'entre nous qui furent déportés et même moururent en déportation (cf. Besis, Ranck…) ou encore Pierre Rocher[16] tué lors de la Libération de Lyon alors qu'il portait secours à des blessés »*[17].

13. « Si l'histoire est tâche scientifique dans ses intentions et sa méthode, elle implique aussi, pour une part variable, l'engagement de l'auteur avec sa subjectivité ; mieux vaut qu'il en soit conscient et sache s'en expliquer. Pratiquant le recul critique et le questionnement sans lesquels le plaidoyer se substitue à l'histoire, j'ai adopté aussi une attitude de sympathie, en m'efforçant de comprendre et de décrire de l'intérieur les sentiments et les mobiles des acteurs de cette aventure. […] J'ai donc préféré le risque de paraître trop proche des hommes que j'étudie et trop compréhensif envers ce qu'on peut juger leurs naïvetés ou leurs préjugés, plutôt que de rester étranger à leur mentalité et leurs motivations », Bernard Comte, introduction à *Une utopie combattante. L'École des cadres d'Uriage 1940-1942*, Paris, Fayard, 1991, p. 18.

14. Hormis le travail en cours de Delphine Barlerin, « L'école nationale des cadres féminins d'Écully : entre Révolution nationale et émancipation », *Cahiers d'histoire*, Institut d'études politiques Lyon, 1999, n° 1.

15. Maurice Arfeux, adjoint de Jean Jousselin, devenu responsable de l'école spécialisée des cadres de la jeunesse de Marly-le-Roi puis de l'école régionale des cadres de Lantenay près de Dijon.

16. Georges Bessis, devenu responsable du centre de rééducation du Hinglé à Ker Goat, près de Dinan est arrêté par la Gestapo en 1943 et meurt en déportation le 8 mai 1945 ; Michel Ranck, était adjoint de Georges Bessis à l'école de cadres de Sillery en novembre 1940, Jean Jousselin évoque sa déportation sans donner plus de précision ; Pierre Rocher était retourné dans sa ville natale de Lyon après son stage pour exercer sa profession de médecin.

17. Lettre circulaire envoyée en 1978, fonds Jean Laborey, IHTP, ARC 020.

Jean Jousselin tente alors de palier ces lacunes en mobilisant son ancien réseau de cadres avec l'idée de réunir des témoignages et des écrits et de fonder par convention avec l'INEP un "conservatoire des archives de la jeunesse" :

*« Chers amis, sans doute que la plupart d'entre vous seront surpris de recevoir une lettre de moi après tant d'années de silence ! Me réjouissant, quant à moi, de cette occasion de contacts, je dois vous dire pourquoi je viens vous déranger… et même vous demander de coopérer avec quelques "anciens" à retrouver les souvenirs du temps où les "écoles de cadres" de la Jeunesse nous avaient réunis et même liés. En effet, j'ai été appelé à retourner à Marly, au centre où nombre d'entre vous passèrent et qui est devenu l'Institut national d'éducation populaire. J'y évoquais le passé et, à nouveau, je rencontrais des sceptiques… nous ~~coopérions~~[18], etc. J'évoquais les amis que nous avons perdus : Bessis, Ranck, Pierre Rocher. Je saute quelques étapes du débat… pour conclure qu'il y a là surtout un manque d'information que nous nous devons de rassembler […]. Je vous demande de rassembler vos souvenirs de cette aventure, avec peut-être ce qui a pu parfois nous séparer et les voies différentes que nous avons pu suivre… peut-être même à cause de ce passé commun ! »*[19].

La mort de Jean Jousselin en 1980, interrompt ce mouvement de collecte, malgré les volontés de sa veuve, Renée, d'en préserver l'initiative :

*« Il m'arrive d'avoir le courage, par petites étapes, de trier des dossiers, papiers, projets, etc., laissés par Jean, plutôt "dans le désordre" il faut bien le dire. J'arriverais lentement à classer, ranger, conserver, retransmettre, distribuer […]. Ces jours-ci, j'ai retrouvé un dossier "École de cadres de la jeunesse". Jean avait un vaste projet de conservatoire d'archives, vous vous en souvenez certainement. C'est à vous que j'envoie […] les traces de cet effort de regroupement : lettres bien mal tapées par Jean, réponses ; listes ; enveloppes toutes préparées. J'ai trié, jeté tout ce qui faisait double emploi. Faites absolument ce qui vous semblera bon de ces quelques papiers »*[20].

Il faut attendre 1990 pour que Jean Laborey, ancien cadre formé par Jousselin et devenu responsable du bureau de la formation de la jeunesse au SGJ de 1941 à 1942, avec sa femme Clotilde (qui avait été sa secrétaire particulière au SGJ), recentralisent les documents récoltés et les déposent à l'Institut d'histoire du temps présent (IHTP). A ce silence des acteurs et à cette amnésie des lieux en zone Nord, correspond le silence des chercheurs. En dehors des quelques pages consacrées à cette histoire dans le livre de Bernard Comte, de nombreux autres historiens de la période en font l'impasse : c'est le cas de Wilfred D. Halls[21] et de Pierre Giolitto[22] qui ne retiennent, pour la zone occupée, que la création plus tardive de l'école nationale des cadres de la jeunesse de la Chapelle-en-Serval (ouverte début 1942). En 1989, Jean Laborey écrit alors à Bernard Comte pour lui signaler les dangers de ce décalage :

*« J'ai pris contact avec Jean-Pierre Rioux après avoir lu l'ouvrage de Wilfred D. Halls, dont il a signé la préface, pour lui dire mon étonnement d'y trouver, au chapitre XII des Écoles de cadres qu'on y décrit abondamment, ce qui a été fait en zone Sud, mais que concernant la zone occupée, on débute l'histoire à l'ouverture de l'École de la Chapelle-en-Serval en 1942, par Bousquet et Pelorson*[23]*. Ainsi laisse-t-on, croire au lecteur que rien n'a été fait en cette zone, en particulier*

18. Mot barré dans le texte et remplacé en marge par "collaborions", ce qui témoigne de la difficulté évoquée à employer certains mots trop chargés de sens.
19. Lettre circulaire du 30 janvier 1979, fonds Jean Laborey, IHTP, ARC 020.
20. Lettre du 15 janvier 1981, fonds Jean Laborey, IHTP, ARC 020.
21. Wilfred D. Halls, *Les jeunes et la politique de Vichy*, Paris, Syros, 1988, 502 p.
22. Pierre Giolitto, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin, 1991, 698 p.
23. Jacques Bousquet professeur de lettres au lycée Voltaire, fondateur du mouvement "Les jeunes du Maréchal" a été détaché le 25 octobre 1941 comme chargé de mission au SGJ, avec les fonctions de directeur de l'école nationale des cadres supérieurs pour la zone occupée ; Georges Pelorson, ancien

*quant à la formation des cadres depuis septembre 1940, date de l'ouverture par moi-même du Secrétariat d'État à la jeunesse, rue de Tilsitt à Paris et l'ouverture les premiers jours de septembre également, au château de Sillery à Savigny-sur-Orge, de la 1ère session de formation de cadres par Jean Jousselin. Jean Jousselin qui fut, pour la zone occupée, l'équivalent de Dunoyer de Segonzac, avait peu avant sa mort, en 1980, décidé de réunir tous les documents concernant cette période et c'est ensemble que nous avions contacté ceux et celles qui en avaient été les acteurs et les témoins, et obtenu leur engagement à apporter leur propre témoignage. La mort ne lui a pas permis de terminer ce travail qu'il se proposait, à l'époque de remettre à l'institut d'éducation populaire de Marly-le-Roi et c'est de Mme Jousselin que je tiens une partie des documents que je vais remettre à l'institut du Temps présent […]. Nous serions heureux que cette documentation permette de découvrir, qu'en parallèle à Uriage, avec les mêmes valeurs soulignées par plusieurs historiens récents, la zone occupée a vécu une aventure aussi exaltante et utile jusqu'en juillet 42, date de la disparition de ses cadres, à peu près à la même époque qu'Uriage »*[24].

Seuls l'article de Lionel Christien sur l'école régionale de Ty-Armor près de Rennes[25] et celui trop sommaire et lacunaire de Limoré Yagil[26], permettent d'esquisser l'importance des expériences antérieures, d'autant plus intéressantes à prendre en compte qu'elles sont contemporaines de celle d'Uriage. Bien que l'état des sources actuel soit encore très déséquilibré par rapport aux nombreuses archives et témoignages réunis sur Uriage, les deux fonds de Jacques Guyomarc'h, ancien directeur de l'école régionale de cadres de la jeunesse de la Haye-en-Mordelles, dite Ty-Armor, et celui déposé par Jean Laborey à l'IHTP, sans offrir toutes les réponses, ouvrent de nombreuses pistes pour la recherche. Ils permettent de réinterroger avec force la simultanéité des expériences dans cette France découpée, de mieux en appréhender les ressemblances et d'éventuellement en détecter les passerelles, malgré la présence de cet « obstacle majeur » qu'était la Ligne de démarcation, et au-delà avec le maintien provisoire du zonage du pays et même après sa disparition.
Comme nombre de services administratifs de l'État français, le secrétariat général à la Jeunesse qui impulse les écoles de cadres et le comité Sully qui gère les centres de la jeunesse, où sont censés travailler prioritairement ces cadres, deviennent rapidement bicéphales. Le SGJ, qui était installé depuis sa création (le 15 juillet 1940) à Vichy dans l'Hôtel des Célestins, « haute bâtisse dont les cinq premiers étages sont occupés par les services de la Jeunesse et du Commissariat à l'Éducation physique et aux sports [27]», ouvre à son tour une antenne à Paris. Dès le mois de septembre 1940, une consœur de la direction de la jeunesse est ainsi abritée 18 rue de Tilsitt, au sein de son ministère de tutelle de l'époque : le ministère de l'Instruction publique et de la Jeunesse[28]. Le SGJ suit de ce fait le remaniement gouvernemental effectué à Vichy le 6 septembre 1940 qui avait transféré ce service du nouveau ministère de la famille et

---

élève de l'école normale supérieure, est nommé en février 1941 chef de la propagande des jeunes en zone occupée, puis secrétaire général adjoint du SGJ et directeur du service de la formation des jeunes le 6 juin 1942, fondateur des "Équipes nationales" en août 1942.

24. Lettre du 28 avril 1989, fonds Jean Laborey, IHTP, ARC 020.

25. Lionel Christien, « Ty-Armor : L'École Régionale des Cadres de Bretagne, 1940-1942. Vichy en Bretagne ? », in Yvon Tranvouez (textes réunis par), *Scoutisme en Bretagne, scoutisme breton, (vers 1930-vers 1960)*, Brest, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, université de Bretagne occidentale,1997, pp. 71-90.

26. Limoré Yagil, « Les écoles de cadres en zone occupée (1940-1944) », in *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 172, 1993, pp. 101-110.

27. *Nouvelle jeunesse*, bulletin de formation et d'information des cadres féminins de la jeunesse française, Écully, n°1, mars 1941, IHTP, ARC 074 – 18.

28. Comme l'indique l'en-tête de la « circulaire concernant les dénominations officielles de certaines réalisations du ministère », fonds Jean Laborey, IHTP, ARC 020.

de la jeunesse à l'Instruction publique[29]. Le SGJ s'est installé par la suite, en tous les cas à partir de mars 1941, « dans un vieil hôtel du faubourg Saint-Honoré [*au n°35, 8e arrondissement de Paris*], où les jeunes s'affairaient sous les plafonds d'un autre âge »[30]. L'organigramme de la Direction de formation des jeunes, échelon zone occupée, respecte point par point son homologue de la zone Sud avec : un bureau central (comprenant une section administrative, une section documentation et lecture des jeunes, une section d'ordre et d'expédition et une section d'action sociale) ; un bureau de la formation des cadres (divisé en une section administrative et deux autres respectivement pour les cadres masculins et féminins) ; un bureau des groupements de jeunesse (avec une section auberges de la jeunesse et camps de vacances, une section féminine et une autre masculine) ; et un bureau des services régionaux (avec une section pour les délégués régionaux, une pour les centres sociaux communaux et une section administrative). Le responsable officiel de cet échelon, n'est autre que Louis Garrone, nommé déjà depuis le 29 avril 1941, directeur de la formation des jeunes à Vichy. Ce dernier est représenté pour la zone occupée par Ferdinand Loysel, délégué pour la VIIe région du SGJ à Rennes (qui comprend les cinq départements bretons), faisant fonction de sous-directeur, qui à son tour délègue toutes ses attributions « toutes les fois où il se trouvera empêché de les exercer lui-même » à M. Aumonier, adjoint à la direction sur l'échelon Paris[31].

Il en va de même pour le comité Sully, dont le siège initial est à Clermont-Ferrand, mais qui à partir du mois d'octobre 1940 est aussi « hébergé provisoirement rue Saint-Didier [16e arrondissement à Paris] par une maison amie » avant d'émigrer rapidement « dans un bulding de la rue de la Pépinière [8e arrondissement] », pour finalement s'installer plus durablement au 40, rue du Bac dans le 7e arrondissement[32].

La complémentarité entre les deux organismes est dans un premier temps revendiquée puisqu'il est affirmé que dès le mois de novembre 1940, « les premières équipes chefs formées dans les écoles de cadres créées par M. Jousselin viennent prendre les consignes [au comité Sully]. Semaine après semaine, les détachements précurseurs se mettent en route »[33]. Dans cette même brochure, le comité Sully déclare ainsi avoir fondé 55 centres de jeunesse pour 3269 jeunes encadrés par 447 chefs et moniteurs ; et avoir instauré un service civique rural pour 2800 volontaires de la région parisienne, en recrutant simultanément 827 jeunes gens comme moniteurs de colonies de vacances (notamment pour les colonies du Secours national).

Cette articulation entre les services du SGJ des deux zones est renforcée par la diffusion quasi simultanée des circulaires, décrets de lois, bulletins de presse, etc. ; un grand nombre de documents émis à Vichy étant conservé dans les archives de Guyomarc'h et de Jousselin avec parfois la mention : « édition pour la zone occupée ». Le lien entre les structures est maintenu par la circulation de certains responsables des deux côtés de la Ligne et en particulier par les nombreux voyages de Georges Lamirand, nommé secrétaire général à la jeunesse à Vichy depuis le 27 septembre 1940. Lionel Christien évoque ainsi la tournée qu'il a effectuée auprès de tous les centres bretons et à l'école de cadres de la Haye-en-Mordelles en mai 1941 et

29. Voir B. Comte*, op. cit.*, annexe I, pp. 564-565.
30. *Nouvelle jeunesse*, *doc. cit.*
31. « Composition de la direction de la formation des jeunes (échelon de zone occupée) », fonds Jean Laborey, IHTP, ARC 020.
32. Voir brochure « Un an d'action en zone occupée au service des garçons de France », Paris, Comité Sully, janvier 1942, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA.
33. *Ibid.*

la revue *Tous les jeunes* fait le compte-rendu détaillé de la visite à Tours, Saumur et Angers du 9 au 12 décembre 1941[34].
La connexion est entretenue de plus par cette même mystique nationale, mentionnée en début de cet article. Le SGJ diffuse ainsi ses informations dans un bulletin au titre évocateur : *Inter-France*[35], édité à Paris, 146 boulevard Haussmann. Le 5 décembre 1941, le Comité Sully diffuse quant à lui une lettre-circulaire aux différents « chefs » avec pour consigne "Unité" :

> *« La France ! Trois ou quatre lignes sur la carte. Zone libre, zone occupée, zone littorale, zones interdites. Et, au-delà, zones limitées par les barbelés des camps où nos prisonniers, comme nous, chaque jour, en silence, pensent eux aussi à leur patrie. Au-delà aussi, pays de notre Empire, l'Empire de Faidherbe, de Garnier, de Galliéni, de Brazza, de Liautey, dont nous séparent des mers aujourd'hui incertaines. En vérité, Chefs, il n'est pas nécessaire d'épiloguer davantage. A ce moment quotidien où vos garçons mis "en alerte" fixent droit l'image du Chef de l'État, combien il doit vous être facile de communier à la pensée dominante du Maréchal, qui est de maintenir l'Unité française. […] Derrière l'une ou l'autre des "lignes" au Nord comme au Sud, à la ville comme aux champs, dans l'action publique comme dans l'action privée, sur le plan social comme sur le plan de la production ou de l'équipement national, pour la Jeunesse comme pour la Famille, beaucoup s'y appliquent, souvent sans se connaître, souvent aussi trop modestement. C'est dans leur effort commun que l'Unité française plonge ses racines les plus vivaces. Celle de la Jeunesse de France ne peut germer hors de ce terroir »*[36].

A ce dédoublement des instances administratives correspond un réseau jumelé d'écoles de cadres de la jeunesse même si, selon les zones, il existe un décalage dans la reconnaissance officielle de ces dernières. Il convient à cet effet de rappeler les concordances frappantes entre les actions menées des deux côtés de la Ligne de démarcation, ne serait-ce qu'au niveau des dates, comme avaient commencé à le faire Bernard Comte et Lionel Christien dans leurs travaux :

34. Lionel Christien, « Ty-Armor… », *op. cit.*, pp. 87-88 ; revue *Tous les jeunes*, n°1, Tours, janvier 1942, p. 19, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA.
35. Voir bulletins n° 46 et n° 50 du 9 et du 23 juin 1941, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA, 1C16.
36. Lettre-circulaire reproduite dans la brochure « Un an d'action en zone occupée…, *doc. cit.*

# Un réseau jumelé d'écoles de cadres (1940-1942)

| *Zone libre* | *Zone occupée* |
|---|---|
| *Chez les garçons* | |
| Mi-août 1940 : le Général Dunoyer de Segonzac ouvre sa première « école des chefs » au château de la Faulconnière, près de Vichy dont le premier stage débute le 16 septembre pour une quinzaine de jours, il est destiné avant tout à former des cadres pour les chantiers de jeunesse | Mi-août 1940 : Jean Jousselin ouvre son école de cadres d'Île de France au château de Sillery, dont la première session expérimentale démarre le 26 août 1940. Elle dure 15 jours et forme les futurs cadres des centres de la jeunesse initiés dans la région parisienne |
| *Chez les filles* | |
| 15 octobre 1940 : le centre de formation de cadres féminin de la jeunesse française est ouvert au château d'Écully dans la banlieue lyonnaise, sur l'initiative de Jeanne Aubert[37], fondatrice et présidente de la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine. Son, but est ainsi défini : « Les élites féminines des différents milieux sociaux se rencontrent à Écully dans un même idéal. Elles apprennent à se connaître, à s'estimer et à s'aimer, créant au cours de la session, un magnifique esprit d'équipe. Elles se penchent ensemble sur les même problèmes : la psychologie féminine et tout particulièrement celle de la jeune travailleuse, le chômage et ses remèdes, le rôle du chef et ses responsabilités. Et ceci en vue de l'action »[38]. On fait appel pour le recrutement aux mouvements de jeunesse, aux instituts d'enseignement ménager, écoles d'économat, de secrétariat, aux groupes d'infirmières, d'assistantes sociales… | 20 septembre 1940 : sous l'impulsion de Mlle Henriette Chleq, assistante sociale, est inaugurée une première session d'une dizaine de jours pour la formation des cadres féminins à Saint-Prié dans la périphérie parisienne. Elle donnera naissance en 1941 à deux écoles nationales de cadres féminins situées l'une à Champrosay (Essonne) et l'autre à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). « Le but était de donner un esprit commun, éducatif et social, à des jeunes femmes destinées soit à des tâches de gestion administrative, soit à l'enseignement d'une discipline déjà acquise : intellectuelle, ménagère et familiale, technique et professionnelle, culturelle et artistique, physique»[39]. On y retrouve des assistantes sociales et conseillères techniques du travail, des responsables de mouvements de jeunesse, des institutrices, des religieuses, des couturières et des modistes, des artistes dont la carrière professionnelle était interrompue par les circonstances |
| *Formation de cadres administratifs* | |
| 6 octobre 1940 : début du deuxième stage au château de la Faulconnière pour 150 stagiaires, à la différence du premier, il est destiné essentiellement à former des cadres pour les différents bureaux et services du SGJ | octobre 1940 : sous l'impulsion de Jean Jousselin, l'École des cadres supérieurs installée depuis peu au château de Charaintru démarre son premier stage dit pour « les ténors » qui est, lui aussi, destiné aux services du SGJ en zone occupé (un deuxième stage ténor aura lieu du 14 novembre au 21 novembre 1940)[40]. |

37. Voir Geneviève Poujol, Madeleine Romer, *Dictionnaire biographique des militants XIXe-XXe siècle. De l'éducation populaire à l'action culturelle*, Paris, L'Harmattan, 1996.

38. *Nouvelle jeunesse*, *doc. cit.*

39. « Action exercée en zone Nord par le commissariat général à la Jeunesse dans le domaine féminin durant la période 1940-1943 », note fournie par Mlle Christiane Guillaume, administrateur civil en retraite le 27 janvier 1990, fonds Jean Laborey, IHTP, ARC 020.

40. Jean Laborey en sera un des exemples, de même que Guy Houist, adjoint de Jousselin qui deviendra délégué régional adjoint à la Jeunesse en Bretagne auprès de Ferdinand Loysel ; ou encore René Gogue, Alfred Jeanselme, Rémy René-Bazin, Philippe Renévrier et François Warnier, tous les cinq anciens « ténors » et devenus respectivement délégués régionaux du SGJ à Dijon, Rouen, Angers, Paris et Reims. Voir « liste des délégués et commissaires du SGJ en zone occupée », 1er mai 1941, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA, 1C16 ; document à comparer avec la liste des stagiaires figurant dans les livres d'or de l'école de cadres de Charaintru, fonds Jean Laborey, IHTP, ARC 020.

| *Transfert des premières écoles nationales* | |
|---|---|
| novembre 1940 : l'école du château de la Faulconnière est transférée au château Bayard à Uriage, près de Grenoble. Le 7 décembre 1940, une loi portant création d'écoles nationales de cadres de la jeunesse ne reconnaît que l'existence d'Uriage et d'Écully | En mai 1941 : l'école de Sillery est abandonnée et celle du château de Charaintru déménage au Château de Madrid (dans le Bois de Boulogne), peu après la révocation de Jean Jousselin qui est remplacé par Paul Hibout (formé par ce dernier et membre de la Jeunesse ouvrière chrétienne, JOC). Un décret du 11 août 1941, fixant l'organisation des écoles nationales de cadres, reconnaît cette fois-ci celles de la zone occupée |
| *Décret du 11 août 1941*<br>*« sur la création d'écoles régionales des cadres de la jeunesse »*[41] | |
| en zone Sud, les dix écoles régionales, filiales d'Uriage sont créées ou réorganisées à partir de 1941 et sont souvent dirigées par des anciens d'Uriage[42]. | L'école de la Haye-en-Mordelles près de Rennes est dirigée par Jacques Guyomarc'h ; l'école de Lantenay près de Dijon pour la Bourgogne, la Franche-Comté et Nivernais, est ouverte par Maurice Arfeux en avril 1942[43]. |
| *Des écoles spécialisées* | |
| L'école du Châtelard (à Saint-Junien dans la Haute-Vienne), l'école des moniteurs de Sainte-Musse à Toulon, l'école des Auberges de jeunesse de Mollans (dans la Drôme) et l'écoles des Maisons de jeunes fondée en 1940 à Martouret près de Die et transférée en 1941 à proximité, dans le château de Chamarges[44]. | L'école de Marly-le-Roi dirigée au départ par Maurice Arfeux, est créée pour former les chefs de centres ruraux et s'attachera particulièrement à la formation des cadres de colonies de vacances ; l'école de Saint-Germain-en-Laye, dirigée par Gérard Espéret (ancien Ténor) pour chefs de centres urbains, forme en particulier des directeurs de centres sociaux ou de maisons de jeunes ; l'école du Polo de Bagatelle, créée en janvier 1941, forme les moniteurs d'éducation physique[45] |
| *Fin de la première génération des écoles de cadres* | |
| En février 1942, Louis Garrone est révoqué de son poste à la direction de la jeunesse, il est remplacé par Georges Pelorson, qui fera rapidement tandem avec Jacques Bousquet[46]. L'équipe de Dunoyer de Segonzac rencontre alors de premières difficultés avec le SGJ, l'école d'Uriage étant finalement supprimée le 27 novembre 1942. Le 11 février 1943, une école nationale de la Milice est ouverte dans les mêmes locaux. | Le 25 octobre 1941, Paul Hibout est révoqué de son poste de la direction de formation des jeunes en zone occupée ; il est remplacé par Jacques Bousquet, qui incarne une dérive plus autoritariste du SGJ. Peu de temps après, l'école du Château de Madrid est transférée à celui de la Chapelle-en-Serval, près de Senlis (elle est inaugurée par Georges Lamirand le 4 janvier 1942). |

41. Voir *Documents pour les jeunes*, publication du bureau de la propagande des jeunes, Paris, SGJ, n° 5, 1er décembre 1942, annexe législation, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA.
42. Voir Bernard Comte, « Deux réseaux d'influence : écoles et anciens », chapitre IX, *op. cit.*, pp. 286-292.
43. Voir Lionel Christien, *op. cit.*, pp. 76 et 80.
44. Bien qu'indépendantes, ces écoles sont pour la plupart dans la mouvance d'Uriage quand n'y interviennent pas d'anciens stagiaires, voir Bernard Comte, *op. cit.*, pp. 291-292, 464.
45. Revue *Contact*, publication du bureau de la propagande des jeunes, Paris, SGJ, n° 1, avril 1942.
46. Lionel Christien évoque leur surnom Baldur et Von Pelorson, en référence à Baldur Von Schirach, l'inventeur des *Hitler Jugends*, *op. cit.*, p. 88.

En mai 1941, l'école de Sillery est donc abandonnée et celle du château de Charaintru déménage au Château de Madrid (dans le Bois de Boulogne), peu après la révocation de Jean Jousselin qui est remplacé par Paul Hibout (formé par ce dernier et membre de la Jeunesse ouvrière chrétienne, JOC). Un décret du 11 août 1941, fixant l'organisation des écoles nationales de cadres, reconnaît cette fois-ci celles de la zone occupée.

Ce même décret du 11 août 1941 porte « sur la création d'écoles régionales des cadres de la jeunesse »[47] reconnaissant ou impulsant ainsi officiellement l'existence de nombreuses antennes des deux côtés de la Ligne de démarcation, elles sont souvent dirigées par des anciens des écoles nationales. C'est le cas de l'école de la Haye-en-Mordelles près de Rennes, dirigée par Jacques Guyomarc'h et qui a ouvert ses portes en novembre 1940, le premier stage ayant débuté du 9 au 22 décembre de la même année ; ou bien de celle de Lantenay près de Dijon pour la Bourgogne, la Franche-Comté et Nivernais, ouverte par Maurice Arfeux en avril 1942[48]. Il en va de même en zone Sud, pour les dix écoles régionales, filiales d'Uriage, créées ou réorganisées à partir de cette période[49].

Parallèlement plusieurs écoles dites spécialisées viennent compléter le réseau au Nord et au Sud, avec aussi la participation active d'anciens stagiaires des écoles nationales : telles l'école de Marly-le-Roi, dirigée par au départ par Maurice Arfeux, pour les chefs de centres ruraux et qui s'attachera notamment particulièrement à la formation des cadres de colonies de vacances ; l'école de Saint-Germain-en-Laye, dirigée par Gérard Espéret (ancien Ténor) pour chefs de centres urbains, qui forme en particulier des directeurs de centres sociaux ou de maisons de jeunes ; l'école du Polo de Bagatelle pour les moniteurs d'éducation physique (créée en janvier 1941)[50] ; ou bien l'école du Châtelard (à Saint-Junien dans la Haute-Vienne), l'école des moniteurs de Sainte-Musse à Toulon, l'école des Auberges de jeunesse de Mollans (dans la Drôme) et l'écoles des Maisons de jeunes fondée en 1940 à Martouret près de Die et transférée en 1941 à proximité, dans le château de Chamarges[51].

Le 25 octobre 1941, Paul Hibout est révoqué de son poste de la direction de formation des jeunes en zone occupée ; il est remplacé par Jacques Bousquet, qui incarne une dérive plus autoritariste du SGJ. Peu de temps après, l'école du Château de Madrid est transférée à celui de la Chapelle-en-Serval, près de Senlis (elle est inaugurée par Georges Lamirand le 4 janvier 1942).

En février 1942, Louis Garrone est révoqué de son poste à la direction de la jeunesse, il est remplacé par Georges Pelorson, qui fera rapidement tandem avec Jacques Bousquet[52]. L'équipe de Dunoyer de Segonzac rencontre alors de premières difficultés avec le SGJ, l'école d'Uriage étant finalement supprimée le 27 novembre 1942. Le 11 février 1943, une école nationale de la Milice est ouverte dans les mêmes locaux.

Cette gémellité - peut-on même parler de jumelage ? - entre les écoles des deux côtés de la Ligne de démarcation est renforcée par le sentiment de faire partie d'un même

47. Voir *Documents pour les jeunes*, publication du bureau de la propagande des jeunes, Paris, SGJ, n° 5, 1er décembre 1942, annexe législation, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA.

48. Voir Lionel Christien, *op. cit.*, pp. 76 et 80.

49. Voir Bernard Comte, « Deux réseaux d'influence : écoles et anciens », chapitre IX, *op. cit.*, pp. 286-292.

50. Revue *Contact*, publication du bureau de la propagande des jeunes, Paris, SGJ, n° 1, avril 1942.

51. Bien qu'indépendantes, ces écoles sont pour la plupart dans la mouvance d'Uriage quand n'y interviennent pas d'anciens stagiaires, voir Bernard Comte, *op. cit.*, pp. 291-292, 464.

52. Lionel Christien évoque leur surnom Baldur et Von Pelorson, en référence à Baldur Von Schirach, l'inventeur des *Hitler Jugends*, *op. cit.*, p. 88.

mouvement, favorisé par les informations propagées sur les activités des uns et des autres.
Dans un document de 1942, Jacques Guyomarc'h, directeur de l'école régionale des cadres de la jeunesse de Bretagne à la Haye-en-Mordelles près de Rennes lance ainsi un appel vibrant à l'unité nationale en faisant une allusion explicite au bulletin *Jeunesse… France*, édité par l'école d'Uriage :

> *« Il n'est pas besoin de définir ce que nous entendons par "redonner le sens de la France", des deux côtés de la ligne de démarcation, nous sommes d'accord pour dire que le sens de la France ne consiste pas seulement dans un patrimoine d'exceptionnel héroïsme, mais qu'il est le souci constant, immédiat et quotidien de dégager de tous nos actes leur valeur française. Avoir le sens de la France, c'est reprendre conscience chaque matin que la France est faite de chaque Français, que nous sommes un morceau de France et qu'il dépend de nous d'être "une portion de France qui tombe en friche" ou "une portion de France qui renaît" […].Plus loin, c'est l'imagination qui nous emporte, nous sentons la France, nous allons jusqu'à vous camarades de zone non occupée, nous allons jusqu'à vos mâts où flottent les couleurs. Par trois fois nous poussons le cri : "Jeunesse France…" comme si nous voulions remplir le pays de notre présence »*[53].

Par ailleurs, le compte-rendu de certaines réunions importantes, comme celle organisée à Uriage par Louis Garrone avec les principaux chefs de mouvements de jeunesse les 3, 4, 5 juin 1941 - qui a donné lieu à une déclaration écrite sur laquelle nous reviendrons -, est diffusée à toutes les écoles de la zone Nord[54].
A l'inverse, l'activité des écoles de cadres en zone occupée donne lieu à plusieurs articles dans le bulletin *Jeunesse… France*, ou *Nouvelle Jeunesse* en 1941[55].
Les relations entre les écoles passent aussi par des contacts directs entre des « chefs ». Jean Jousselin participe ainsi à la réunion convoquée dans la forêt de Randan près de Vichy du 1er au 4 août 1940, où étaient présents nombre de ces responsables de mouvements de jeunesse qui prennent part ensuite aux équipes de cadres (Dunoyer de Segonzac n'avait pour sa part pas encore rejoint les rangs du SGJ). A l'automne 1940, Paul-Henry Chombart de Lauwe effectue une mission de liaison pour Segonzac dans les écoles de zone occupée à l'issue de laquelle il « souligne la similitude des objectifs de Jousselin et d'Uriage et l'analogie des méthodes »[56]. En 1942, Dunoyer de Segonzac fait à son tour une tournée dans la zone Nord : s'il ne se reconnaît pas dans la nouvelle école nationale transférée à la Chapelle-en-Serval, il retrouve en revanche dans les autres écoles (Montry, Saint-Germain-en-Laye…) des anciens élèves de Jousselin avec qui il continue à partager un même esprit[57].
Seule une étude croisée de type prosopographique permettrait d'évaluer le rôle joué réellement par les différents mouvements de jeunesse dans le renforcement des liens interpersonnel entre les jeunes cadres aussi bien durant leur temps de formation dans les écoles qu'en amont et en aval. Nous ne pouvons ici que pointer les similitudes des appartenances des futurs chefs formés tant par Jousselin que Dunoyer de Segonzac. On retrouve en effet dans l'entourage de ce premier aussi bien les diverses organisations scoutes (Maurice Arfeux et Guy Houist sont tous deux anciens

53. « Moments de l'école régionale des cadres de Bretagne », fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA, 1C16
54. Voir circulaire du 19 juin 1941 et le bulletin de presse du 23 juin 1941 avec le cachet de l'école régionale des cadres de Bretagne, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA, 1C16.
55. *Jeunesse… France*, 22 février 1941 (cité par B. Comte, op. cit., p. 294) et 15 décembre 1941 fonds Jean Laborey, IHTP, ARC 020 ; *Nouvelle jeunesse*, *op. cit.*
56. Bernard Comte, *op. cit.*, p 294.
57. Ibid. p. 295 et lettre de Gérard Espéret à Jean Jousselin du 10 février 1979 évoquant la période après la révocation de ce dernier : « Nous étions en rapports avec Uriage, et le Patron de ce centre vint nous rendre visite », fonds Jean Laborey, IHTP, ARC 020.

commissaires de district des scouts de France à Dijon et à Rennes, les ténors Jean Doistreau, Claude Gosset, Jacques Meillant et Roland Pierre en sont aussi membres ; Jean Jousselin est commissaire national intérimaire des éclaireurs unionistes, dont est membre un de ses adjoints, Georges Bessis ; Paul Lelièvre et Polig Monjarret, tous les deux formés à Marly et à l'école régionale de la Haye-en-Mordelles sont éclaireurs de France), les mouvements d'action catholique spécialisée (Jacques Guyomarc'h est membre de la Jeunesse étudiante chrétienne, JEC ; Gérard Espéret et Paul Hibout de la Jeunesse ouvrière chrétienne, JOC ; Aimé Le Foll formé à Sillery de la Jeunesse agricole chrétienne, JAC), les équipes sociales (Jean Laborey), les auberges de jeunesse (Louis Casali, passé lui aussi par Sillery fait partie de la Ligue française des auberges de jeunesse)…

Bien que les autorités occupantes interdisent, en zone occupée, les mouvements de jeunesse, dont les différentes branches du scoutisme, à partir du 28 août 1940, nombre de leurs représentants, présents dans les stages, non seulement n'hésitent pas à revendiquer ouvertement leur rattachement associatif, mais portent aussi ostensiblement leurs insignes, voir leurs uniformes durant les sessions[58]. Interrogé par un jeune chroniqueur, Marc Brachet de la revue *Camping plein air*, hebdomadaire de la jeunesse, éditée à Paris (numéro daté du 11 octobre 1940), Jean Jousselin ne se cache pas du pluralisme des mouvements, qu'il considère constitutif de son école de Sillery :

> *« Près de cent quatre-vingt jeunes Français appartenant aux associations les plus diverses de toutes les confessions religieuses, de toutes les nuances politiques, y reçoivent, en quinze jours, une formation complète de chefs. Leur stage fini, ceux qui seront agréés auront alors la direction d'un centre. […]*
>
> *- Et comment s'opère le recrutement ?*
>
> *- Le Ministère de la Jeunesse a fait appel à tous les mouvements, sans restrictions, qui ont envoyé des représentants. Ceci pour les chefs. Plus tard, les centres seront pris en gestion par les différents mouvements, sous le contrôle du ministère. On y acceptera les chômeurs de 17 à 21 ans »*[59].

Par ailleurs, malgré le durcissement des mesures prises par les autorités allemandes à l'égard de plusieurs associations en 1941, les circulaires rédigées par Louis Garrone à Vichy, qui favorisent au contraire leur participation, continuent à être transmises aux délégués régionaux et aux écoles de cadres de la zone occupée. C'est le cas en particulier des nombreux documents issus de la réunion convoquée à Uriage les 3, 4 et 5 juin 1941, qui rejettent toute idée de mouvement unique en faveur d'un « pluralisme limité », qui commencent à fixer les conditions d'un agrément des associations de jeunesse auprès du secrétariat d'État à l'Éducation nationale et à la jeunesse[60] et insistent sur leur rôle essentiel dans l'organisation de la formation :

> *« Les mouvements de jeunesse doivent jouer un rôle de premier plan dans cette orientation. Leurs méthodes sont éprouvées, leur formation est sûre. Ils s'emploient actuellement à élargir encore celle-*

58. C'est ce que nous avions pu observer en regardant le fonds de photos de Jacques Guyomarc'h, conservé aujourd'hui au Musée de Bretagne à Rennes. Voir Mathias Gardet, Yvonne Le Goïc, « Les enfants perdus et le scoutisme de Ker Goat à La Prévalaye », in *Le scoutisme et la rééducation dans l'immédiat après-guerre : lune de miel sans lendemain ?*, Document de l'INJEP, n° 21, 1995, pp. 165-180

59. Marc Brachet, « Dans le parc de Sillery », *Camping plein air*, hebdomadaire de la jeunesse, Paris, 11 octobre 1940, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA. Marc Brachet, lui-même, en faisant allusion à son passé de campeur dans le parc de Sillery et au château de Chamarande dont il a reconnu un ancien animateur, Roland Pierre, laisse entendre clairement qu'il a été scout de France.

60. Il serait intéressant de savoir si ce projet, tel qu'il a été formalisé par le SGJ en octobre 1941, a eu une quelconque résonance –et si oui, par quel canal - avec l'ordonnance du 2 octobre 1943, élaborée à Alger, seule à être retenue à la Libération. Certaines proximités dans la formulation des deux textes, comme l'idée d'agrément conditionnant une subvention ministérielle, posent en tous les cas question. Fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA, 1C5.

*ci et à l'adapter à tous les besoins de l'heure. Leur formule devient plus attrayante pour des éléments de valeur qui n'avaient pas été satisfaits jusqu'à présent par les activités qui leur étaient proposées. […] Mais, dans l'ensemble, ces mouvements sont peu connus. Je tiens donc à ce que toutes vos sessions comportent une part d'information sur les mouvements de jeunesse et spécialement sur le scoutisme français et les Compagnons de France »*[61].

Le dernier point, sans doute plus difficile à reconstituer, qui permettrait de mieux appréhender la réalité de ce réseau des écoles de cadres, est celui de la circulation des stagiaires. Les quelques correspondances conservées par Jacques Guyomarc'h avec ceux qui sont passés dans son école de Ty-Armor, montrent que la destination et le placement de certains d'entre eux ne s'est pas forcément cantonné à la zone Nord. C'est le cas par exemple de Lucien Peyrot qui, après son passage à l'école régionale de Bretagne, raconte à son ancien chef comment, sur un coup de tête, il a décidé de franchir la Ligne de démarcation et de rejoindre la zone Sud :

*« Pas de laissez-passer. Pas de bagage. Sans gabardine ni chapeau, la main dans les poches ; voilà comment je pars samedi matin à 7h15 à Austerlitz. Arrivé à Vierzon à 9h15. Là, à moi de faire preuve de toute ma volonté et de mon culot. Les nombreuses personnes qui devaient me "tuyauter" sont toutes d'une superbe ignorance. Les renseignements qu'elles devaient me fournir étaient basés sur des "on dit". Je ne suis pas un attentiste, donc, je pars. La providence m'aidant, je pars avec la certitude de passer facilement. Et je suis résigné. Rien ne m'arrêtera ! »*[62].

La providence semble en effet l'avoir accompagné, puisqu'en juillet 1942, il signale être finalement arrivé à Marseille depuis le 24 juin, un « voyage de cinq jours », durant lequel il a « rencontré de nombreuses difficultés ». Lucien Peyrot est alors chargé par le chef de la propagande du Service d'ordre légionnaire (SOL), envoyé de Vichy, de donner les bases et de fonder une école régionale des cadres de la Légion. Il continue à entretenir une correspondance régulière avec Jacques Guyomarc'h et, dans le cadre de ses nouvelles fonctions, il remonte plusieurs fois à Paris, en novembre 1942 (séjour durant lequel il a l'occasion de retrouver Jacques Guyomarc'h) et en mars 1943[63].

Qu'en est-il des centaines d'autres stagiaires formés à Sillery, à Charaintru, à Marly, à Montry et même à Uriage ? Un travail de fourmi que le temps, l'oubli, le manque d'archives rendent peut-être aujourd'hui impossible… Une circulaire du Cabinet du ministre de l'Éducation nationale adressée aux recteurs d'Académie et dont une copie est envoyée aux directeurs des écoles de cadres laissent supposer que cette circulation était tout du moins envisageable. Cette circulaire « visant la possibilité de franchir la ligne de démarcation pour les élèves des établissements d'enseignement supérieur et les élèves de l'enseignement secondaire » était ouverte à tous les jeunes de plus de 18 ans et envisageait la possibilité d'obtenir un laissez-passer individuel ou groupé pour « aller effectuer en zone non occupée un stage prévu par les programmes de l'établissement qu'il fréquente »[64]. Cette pratique est-elle devenue courante dans les écoles de cadres ? Les informations sont encore trop lacunaires à ce sujet, la seule trace d'un tel usage a été retrouvée dans la revue *Contact* de juillet 1942 qui signale que, parmi les nouveaux membres des cadres l'école spécialisée de Bagatelle, « treize

61. « Note aux directeurs et aux directrices des écoles de cadres », Vichy, 18 octobre 1941, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA, 1C16.
62. Lettre envoyée de Montgeron, le 17 juin 1942, fonds Jacques Guyomarc'h, 1C23.
63. Lettres envoyées de Marseille les 5 juillet, 6 août, 16 septembre 1942 et 4 mars 1943, fonds Jacques Guyomarc'h, 1C23.
64. Circulaire du 10 juillet 1941, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA, 1C16.

moniteurs jeunesse sont allés à Antibes pour effectuer un stage à l'école nationale de l'éducation physique de la zone libre »[65].

A partir de 1942, il est possible de parler de la fin d'une première génération d'écoles de cadres. L'arrivée de Georges Pelorson et de Jacques Bousquet aux commandes du SGJ implique un durcissement de la politique de contrôle et une reprise en main de la direction de la formation des jeunes. Plusieurs écoles, dont Uriage, sont fermées autoritairement, d'autres comme le Château de Madrid sont transférées et radicalement changée. Durant toute l'année 1942, on assiste ainsi à l'éviction de plusieurs jeunes chefs formés par Jousselin ou par Dunoyer de Segonzac, qui avaient été amenés à leur tour à prendre la direction d'écoles régionales ou de centres locaux de la jeunesse, c'est le cas par exemple de Jacques Guyomarc'h. Mais qu'en est-il par la suite ? Peut parler de suppression définitive des écoles de cadres à partir de 1943 comme le laisserait entendre Jean Jousselin[66] ?… Rien n'est moins sûr ! Certains anciens recontactés par ce dernier en 1979, n'hésitent pas à évoquer leur décision de continuer à leur poste, malgré les nouvelles directives plus autoritaires du SGJ :

« Quand tu as été parti, il faut que tu saches que la bataille devint plus difficile encore. Les amis ne manquèrent pas pour nous conseiller d'être un peu plus maréchalistes. L'équipe de Saint-Germain et Montry réfléchit et décida de partir. Par des hommes dévoués au sein de l'administration nous eûmes connaissance de ceux qui devaient nous remplacer, tous pro-allemands. Alors nous sommes restés »[67].

Si l'idéologie a en effet profondément changé et la tendance à la Collaboration est plus affirmée, la volonté de continuer à former des cadres de la jeunesse semble en revanche être maintenue, comme l'indique la revue *Contact, organe de liaison des cadres de la jeunesse*, qui paraît à partir d'avril 1942 et dont la publication se poursuit au moins jusqu'en avril 1944. Malgré le manque d'archives sur leur fonctionnement, nous pouvons cependant prendre note des rubriques indiquant une activité importante des écoles de cadres. Si certaines sont toutes nouvelles, d'autres sont encore dans l'héritage, voire même dans la continuité, de celles créées en 1940-1941. Un bilan d'activité pour l'année 1943 signale ainsi que :

> *« L'école nationale de Champrosay, en 23 stages de formation, de sélection, de reprise ou d'information, a réuni 887 stagiaires, l'école nationale de la Chapelle-en-Serval, 319 stagiaires en 9 stages. Au total, 1.206 stagiaires pour 32 stages.*
>
> *Écoles spécialisées : école de Montry : 6 stages réunissant 363 stagiaires ; école de Marseille-Saint-Anne : 4 stages et 129 stagiaires ; écoles de Saint-Cloud : 16 stages et 543 stagiaires ; école de Bagatelle : 28 stages et 991 stagiaires ; école de Mollans : 13 stages et 364 stagiaires ; école de Clerlande : 15 stages et 512 stagiaires ; école de Terrenoire : 5 stages et 172 stagiaires. Au total, 3.594 stagiaires pour 98 stages.*
>
> *Écoles régionales : l'école de Nancy a réuni 571 stagiaires en 14 stages ; l'école d'Art-sur-Meurthe 1.175 stagiaires en 25 stages ; l'école de Verlinghen 2.439 stagiaires en 82 stages ; l'école de Lantenay 1.267 stagiaires en 20 stages ; l'école du Chatelard 234 stagiaires en 10 stages ; l'école de la Haye-en-Mordelle 1.253 stagiaires en 20 stages, soit au total 6.939 stagiaires pour 171 stages.*
>
> *Dans l'ensemble, les écoles de cadres du Commissariat général à la Jeunesse ont groupé, pour l'année 1943, près de 11.800 stagiaires en 300 stages »*[68].

Les stages ont-ils été volontairement gonflés à des fins de propagande ? Peut-être…, mais ils témoignent néanmoins d'une poursuite non négligeable des activités de

65. Revue *Contact*, n° 4, juillet 1942, p. 19, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA.
66. « L'organisation de la jeunesse pendant la seconde guerre mondiale », *doc. cit.*
67. Lettre de Gérard Espéret à Jean Jousselin du 10 février 1979, *doc. cit.*
68. Revue *Documents pour les jeunes*, n° 15, p. 4, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA.

formation. L'école nationale de la milice ouverte le 11 février 1943 sur les lieux même de l'ancienne école d'Uriage, bien que dénaturée de l'esprit de son premier initiateur et privée de l'équipe de jeunes chefs formés par ce dernier, ne participe-t-elle pas, elle aussi, à sa manière, à la réorganisation de la formation des cadres. Une des lettres de l'ancien stagiaire de Jacques Guyomarc'h, Lucien Peyrot, montre qu'elle peut en tout cas croiser la trajectoire de certains de ces jeunes chefs :

> *« Aujourd'hui, j'ai reçu ma convocation pour l'école nationale des cadres de la Milice française, à Uriage. Je dois en effet suivre pendant six mois des cours d'élèves-coopérants. Brièvement, je te rappelle que dès mon arrivée à Marseille, j'étais entré au SOL, lequel depuis le 30 janvier 1943 est devenu milice française. Au mois de mars, j'ai été nommé chef départemental adjoint de la propagande pour les B.d.R [Bouches-du-Rhône] »*[69].

Sa formation sera en fait abrégée : quinze jours au lieu de six mois, suite à sa nomination à Marseille comme attaché de Cabinet du Préfet régional[70].

La revue *Contact-Document pour les jeunes* permet par ailleurs de confirmer d'autres continuités dans le secteur de la jeunesse et de l'éducation populaire déjà pointées dans de nombreux travaux sur la période[71]. La mémoire colportée par les mouvements et associations de jeunesse et d'éducation populaire présente souvent la seconde guerre comme une période de creux, de parenthèse dans leurs activités ; d'autres évoquent leur naissance officielle aux lendemains chantant de la Libération. Malgré le manque de travaux et parfois de sources, tous les documents récoltés sur les années 1940-1944 et même sur la sous-période fin 1942-1944, semble pourtant montrer un dynamisme certain sur le terrain. Si la direction de nombre de mouvements se sont effectivement volontairement sabordés, quand ils n'ont pas été interdits, ou bien s'ils ont préféré suspendre toutes leurs réunions, à la base en revanche de nombreuses initiatives continuent à proliférer dans la lignée de ces dernières. D'autres expériences, sont initiées qui préfigurent très nettement des créations de l'après-guerre. C'est le cas notamment des centres sociaux, des foyers de jeunes travailleurs, des auberges de jeunesse et des maisons de jeunes… La revue *Contact-Document pour les jeunes* rend ainsi compte de plusieurs créations ou d'aménagement de structures existantes dans ce domaine[72]. Au sein du SGJ est bureau est d'ailleurs exclusivement consacré à l'examen des dossiers d'ouverture de centres sociaux et d'auberges de la jeunesse[73].

Or, ces différents équipements exigent un personnel formé, à défaut d'être encore qualifiés, et ce sont la plupart du temps les écoles de cadres qui ont pris le relais des initiatives associatives pour assurer cette formation. Une partie des stages effectués dans ces écoles, certaines spécialisées, sont ainsi consacrés uniquement, nous l'avons vu, à la formation de certains types de chefs : directeurs de centres sociaux ou de maisons de jeunes, responsables d'auberges de jeunesse, cadres de colonies de vacances, monitrices de camps de vacances, moniteurs d'éducation physique… Si aucun diplôme ou brevet ne semble avoir encore été pensés pour sanctionner la réussite, il y a déjà l'idée d'une sélection, certains candidats étant recalés, ou considérés comme n'étant pas aptes, à l'entrée, durant ou à l'issue du stage. Reste à savoir si cette nouvelle compétence était délivrée sous forme d'une attestation ou par simple recommandation et surtout si, après la guerre, les personnes en poste ont été

69. Lettre envoyée d'Uriage le 9 juin 1943, fonds Jacques Guyomarc'h, 1C23.
70. Lettre envoyée de Marseille le 30 juillet 1943, fonds Jacques Guyomarc'h, 1C23.
71. Voir notamment Patrick Gallaud (responsable du numéro), *Éducation Populaire, Jeunesse dans la France de Vichy 1940-1944*, *Les Cahiers de l'animation*, n° 49-50, INEP, avril 1985.
72. La revue *Contact*, n° 4, juillet 1942, évoque par exemple l'ouverture du centre social de la Rochelle à l'initiative du délégué régional de la jeunesse, p. 14, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA.
73. Revue *Contact*, n° 1, avril 1942, p. 4, fonds Jacques Guyomarc'h, CAPEA.

reconnues, maintenues dans leur fonction ou ont bénéficié par la suite d'équivalence ou d'une homologation avec l'apparition des premiers diplômes.

Les deux fonds d'archives de Jacques Guyomarc'h et de Jean Laborey nous invitent donc à questionner à nouveau la notion de réseau d'écoles de cadres de la jeunesse, qu'il devient alors difficile de juger en fonction de la seule inefficacité présumée du secrétariat général chargé de les coordonner. Si l'organisation et le développement de ces écoles et des centres de la jeunesse, qui en sont le terrain d'application, respectent dans un premier temps le découpage binaire en zone libre / zone occupée, il apparaît clairement qu'il a été pensé et structuré au niveau national dans un rapport de complémentarité. Il ne s'agit pas seulement d'une planification administrative, mais bien avant tout de réseaux humains qui se prolongent bien au-delà du temps de l'école. Bernard Comte l'a démontré avec brio dans le cas d'Uriage, la capacité de mobilisation des anciens par Jousselin, qui sont nombreux à répondre à l'appel de 1979, en est un autre exemple. Dans le cas de Jacques Guyomarc'h, la démonstration est tout aussi frappante : après son poste à l'école régionale de Bretagne, il est nommé directeur d'un centre d'observation pour mineurs placés par mesure judiciaire et secrétaire général d'une structure de coordination pour l'enfance en danger (la Fédération bretonne pour la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence). Or, une grande partie de ses premiers éducateurs et administrateurs sont issus de ce vivier des écoles de cadres : Hubert Noël, Guy Houist, Georges Bessis, Paul Lelièvre, Louis Casali, Aimé Le Foll…[74]
Malgré le temps écoulé, l'indigestion toujours manifeste des événements de cette période, et les tabous, peut-être n'est-il pas encore trop tard pour remonter le fil, découvrir encore de nouveaux gisements d'archives - tant publics que privés - et ainsi rétablir les déséquilibres de cette historiographie des écoles de cadres.

74. Voir article de Samuel Boussion dans ce même ouvrage et Mathias Gardet, « La protection de l'enfance et de l'adolescence en Bretagne dans les années 1940, un montage régional original ? », *Le temps de l'Histoire*, n°3, CFRES-Vaucresson, décembre 2000, pp 207-229.